



# BULLETIN MUNICIPAL

2017

N°1

Le printemps 2017 aura été marqué par cette terrible nuit du 13 Juin qui en quelques heures de pluie ininterrompue ont ravagé notre si beau village. Des dizaines

# LE MOT DU MAIRE

Le printemps 2017 aura été marqué par cette terrible nuit du 13 Juin qui en quelques heures de pluie ininterrompue ont ravagé notre si beau village. Des dizaines d'années de travail effectué par plusieurs équipes municipales pour enjoliver nos rues et nos ponts réduites à néant.

Au petit matin, personne n'en croyait ses yeux, des tonnes de terre, de gravats et d'arbres accumulés dans le centre du bourg. Rapidement un énorme élan de solidarité se mettait en mouvement : Etat, Département, Région, Intercommunalité et tous les services publics étaient sur le terrain. Le Préfet, le Sénateur, les Députés étaient également présents. 170 volontaires venaient prêter main forte aux habitants pour dégager les maisons sinistrées.

En quelques semaines 4 entreprises de travaux publics ont dégagé les gravats, les ponts, les routes, les chemins communaux, ont reconnecté le réseau d'eau.

Je veux remercier chaleureusement les entreprises Eyraud, Chacornac, Ferret, Leydier et saluer enfin l'aide technique de messieurs Chapuis, Marel et Exbrayat Eric du Département.

A l'heure où j'écris ces lignes, l'estimation du coût des travaux sur la Commune, s'élève à 720 000€ et 300 000€ pour l'eau et l'assainissement à la charge du Syndicat des eaux. Il faut ajouter les prises en charge par le Département des déblaiements de la Route de Salette, du pont de la Route de St Martin, du Centre Bourg, dont je ne connais pas la somme globale.

Nous connaissons la somme restant à la charge de la commune à la fin des travaux vers fin 2018.

Dès que les 6 millions d'euros nécessaires pour les 19 communes sinistrées seront disponibles, nous commencerons immédiatement les travaux.

*L'année 2018 sera l'année de la reconstruction pour redonner à notre village son attractivité. Nous pourrons de nouveau refleurir nos ponts et chemins.*

*Cette période sera une grosse épreuve mais nous allons rebâtir un nouveau Goudet tout aussi attirant.*



# LES TRAVAUX



Malheureusement l'hiver a fait son oeuvre avec le gel, l'humidité et les inondations. Le mur du chemin des ânes s'est effondré et le chemin du Chambon a été emporté par la Loire.

Compte-tenu du montant élevé des travaux, la commune a constitué des dossiers de demandes d'aides financières auprès de l'Etat et du Département. Il faut savoir que tant qu'il n'y a pas de réponse officielle de la Préfecture, aucun travaux ne peut débuter sous peine de perdre la subvention. C'est ce qui explique le délai bien long pour les usagers.



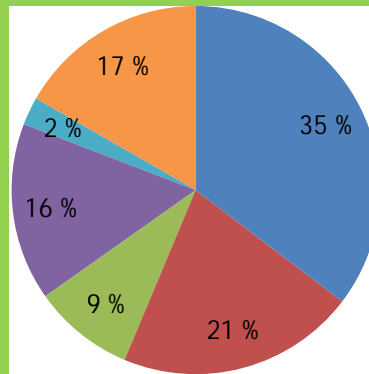
La subvention est de 8326€ pour le Département et de 8 400€ pour l'état soit un total de 16726€ , le prix de revient est de 33 000€, soit un reste de **16 274€ à la charge de la commune.**

# LE BUDGET

## BUDGET de Fonctionnement 2017

Répartition des dépenses	
Charges générales: eau, électricité, maintenance, assurance, poste, fournitures, télécom...	38 687 €
Charges de personnel	22 950 €
Virement section investissement	9 745 €
Indemnités des élus et virements aux organismes	17 084 €
Charges Financières (intérêt dette)	2 695 €
Fond nationale de solidarité (communes pauvres)	18 298 €
<b>TOTAL</b>	<b>109 459 €</b>

● Charge à caractère général 
 ● personnel 
 ● Investissement 
 ● Indemnités et organismes 
 ● Charge Financière 
 ● Fonds solidarité

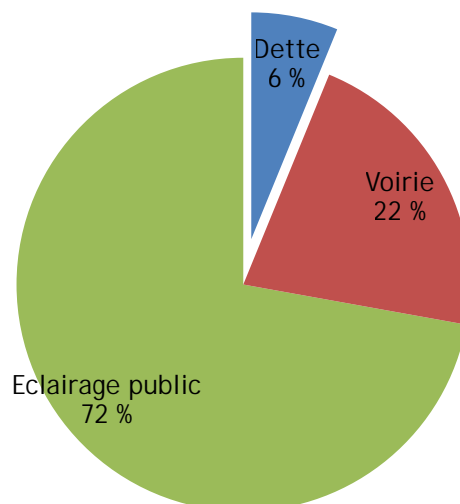


## BUDGET d'Investissement 2017

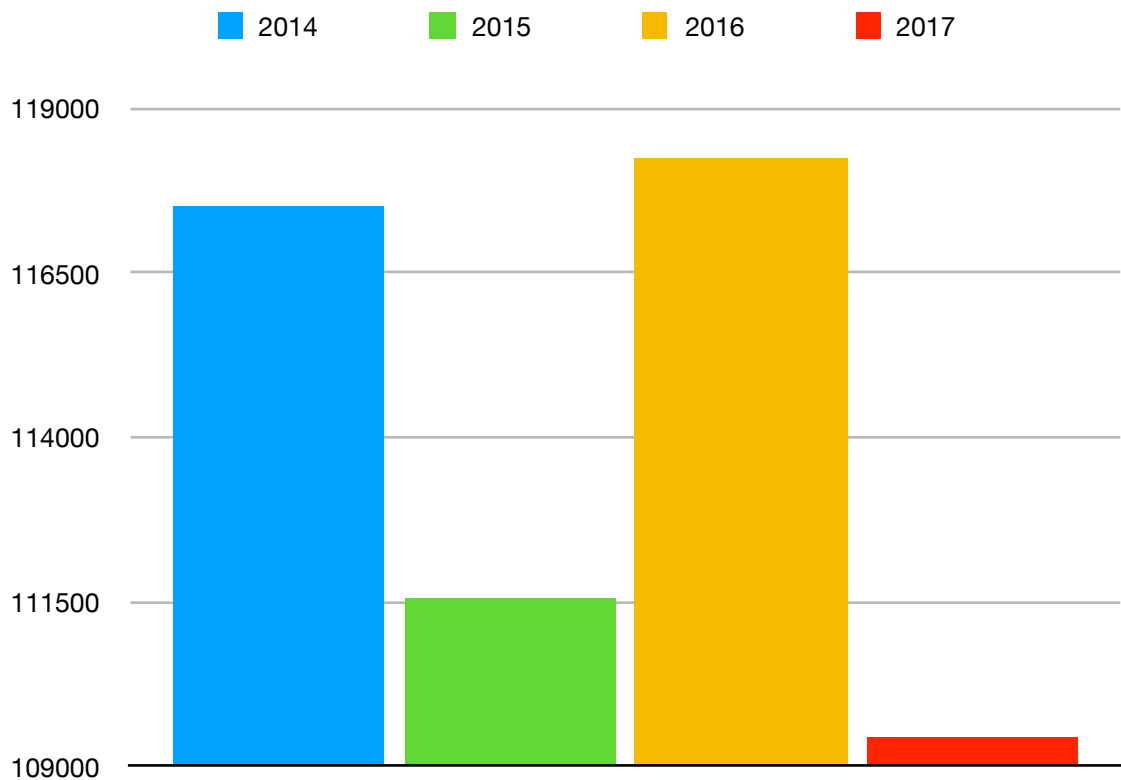
### Répartition Dépenses budgétisées sur Fonds Propres

Dette	6 000 €
Voirie et Eau pluviale	21 000 €
Eclairage public	70 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>97 000 €</b>

Répartition des Charges



# Comparatif des Budgets sur 4 années

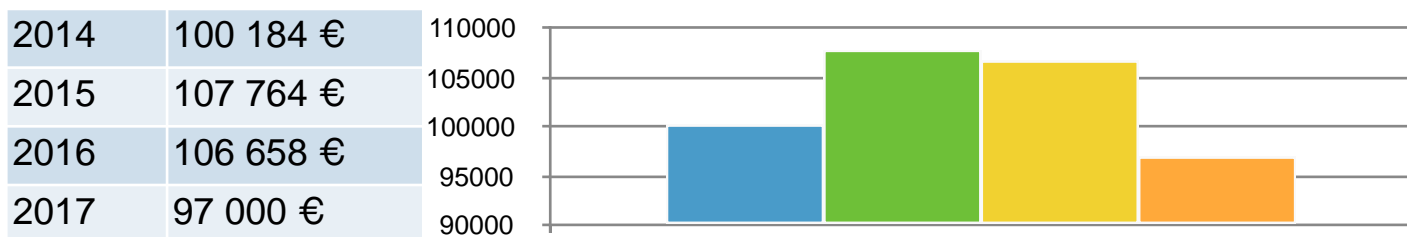


## RECETTES

2014	117 497 €
2015	111 547 €
2016	118 252 €
2017	109 459 €

## DEPENSES

■ 2014 ■ 2015 ■ 2016 ■ 2017



## FEUX DE JARDIN

**Beau à voir, mais**



**pas à respirer !**

Qui n'a pas brûlé au fond du jardin des broussailles ou des déchets d'élagage sans se poser de questions ?

Cette pratique très commune mérite réflexion. En effet le commun des mortels pense que le bois et les végétaux étant des éléments naturels, leur combustion sur place, doit être le moyen le plus écologique pour se débarrasser de ces déchets.

Or, il nous faut bien admettre aujourd'hui que ce n'est pas le cas, bien au contraire.

Un feu de jardin émet jusqu'à 5000mg/m<sup>3</sup> de particules alors qu'une cheminée ouverte dans une maison en produit 400mg/m<sup>3</sup> et qu'une chaudière à bois bien réglée seulement 20mg/m<sup>3</sup>.

Pourquoi brûler????? alors que :

- vous avez à votre disposition la déchetterie du Monastier (voir article dans VIE LOCALE)
- vous pouvez louer à la Mairie un broyeur

### LA LOI

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental indique que :

« Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit » toute infection entraîne une contravention posant aller jusqu'à 450€

La circulaire du 18/11/2011 interdit le brûlage de déchets verts toute l'année dès lors qu'un système de collecte existe.



# Décharge Sauvage

LA HONTE !!!!!

Qui peut encore faire une chose pareille!!!!!!

La personne qui a fait cela a su prendre son véhicule pour aller déverser ses ordures dans notre belle vallée, pourquoi n'a-t-il pas été directement dans une déchetterie!!!!!!!!!!!!!!



Cela s'appelle de la **malveillance**

Sa bêtise va coûter cher à chaque contribuable. Nous allons payer le nettoyage pour un individu qui ne respecte ni la nature ni l'environnement.



# ASSOCIATIONS

2017 a vu la naissance d'une nouvelle association.



Pourquoi?

***Pour répondre à une attente d'habitants de la commune qui souhaitent développer la Culture, améliorer le Patrimoine, favoriser le Tourisme et faire vivre tout au long de l'année notre village auquel toutes et tous sommes profondément attachés.***

Nous avons déjà réalisé:

- la préparation de la plage avant la saison,
- la prise en charge du fleurissement du village. *Notre objectif futur est la participation au concours « village fleuri »*
- l'organisation de la journée de Solidarité
- l'organisation de la fête des habitants.

Par la suite nous assurerons

- Une représentation avec une chorale suivie d'un repas.
- les décorations de Noël.

A plus long terme nous développerons nos actions: goûter pendant les vacances scolaires, spectacle culturel.....

En ce qui concerne le Patrimoine et le Tourisme, certains projets sont plus longs à construire (chemin de Stevenson...), nous vous tiendrons informés dès que nous aurons un peu avancé.

Les bénéfices de la journée de solidarité seront entièrement utilisés pour l'embellissement de Goudet.

Les suivants serviront à la protection puis la restauration des vitraux de l'église.

L'adhésion de 10€ par famille vous permettra, sur présentation de votre carte :

- de participer au bureau de l'association si l'action préparée vous intéresse,
- de présenter un projet d'événement,
- de soutenir l'association.





# VIE LOCALE

## LE REPAS DES AINES



Le samedi 2 septembre, par un temps gris, mais le soleil était dans les coeurs, nous nous sommes retrouvés avec nos aînés pour notre repas annuel.

Dans une ambiance chaleureuse, nous avons dégusté un excellent repas au restaurant de la Loire à Solognac.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine



# RECENSEMENT

Comme vous le savez, Goudet en 2017 a connu le recensement.  
Voici les résultats

Résidences principales	31	<b>60 personnes</b>
Résidences Secondaires	91	
Logements vacants	8	
TOTAL	130	

Nous pouvons constater que contrairement à d'autres communes rurales, notre nombre d'habitants à l'année reste stable et nous nous en réjouissons.

Merci à M. Julien Robert notre enquêteur qui a réalisé son travail avec beaucoup de volonté et d'efficacité.

Depuis le recensement, d'autres maisons ont été acquises pour des résidences à l'année:

1. l'ancienne école
2. Goodday'valley est devenu La Dentelle

Nous souhaitons donc la bienvenue aux familles PAGE- ENJOLRAS, et BRET

## LOCATION

La Mairie vous propose de louer par **1/2 journée**:

- un broyeur,
- une remorque

Coût de:

- la location 5€
- la Caution : 50€

La caution sera gardée si le matériel n'est pas rendu en état et propre



## Déchetterie

**Celle de St Martin de Fugères est définitivement fermée. Vous devez vous rendre à la nouvelle du Monastier.**

HORAIRES:

	1er Avril au 31 Octobre		du 1er Novembre au 31 Mars	
Lundi	Fermé		Fermé	
mardi	9H-12H	14H-18H	14H 18H	
mercredi	9H-12H	14H-18H	14H 18H	
jeudi	9H-12H	14H-18H	14H 18H	
vendredi	9H-12H	14H-18H	14H 18H	
samedi	9H-12H	14H-18H	9H-12H	14H-18H
dimanche	Fermé		Fermé	

## INFOS PRATIQUES

Mail de la Mairie: [communedegoudet@orange.fr](mailto:communedegoudet@orange.fr)

N° Téléphone du Maire: 06.40.56.80.71

Service des eaux: 04.71.02.12.13

SICTOM ordures ménagères: 04.71.59.82.93

LE 13 JUIN 2017

LA CATASTROPHE



L'Holme et le Riou ont débordé et tout emporté, ponts, terrains, garage.....



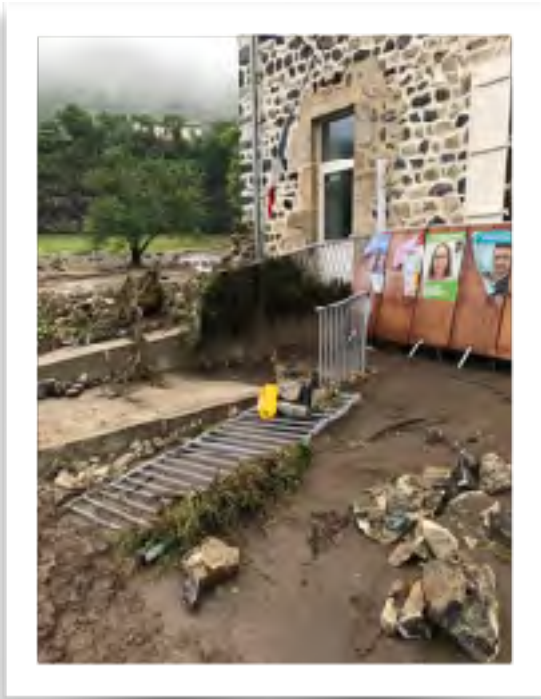


Et oui, de l'eau, encore de l'eau, de la boue, des pierres et le **malheur**





Le lendemain: la découverte, avec horreur, des dégâts



# LA BONNE NOUVELLE

Le vendredi 1er septembre, le président de la Région, Laurent Wauquiez est venu à Goudet. Il a annoncé que la Région voulait débloquer rapidement l'aide financière, soit environ 150 000€ vers la mi-octobre.

Ceci va permettre de réparer le pont vers l'hôtel de la Loire et celui du Riou Blanc en haut de la rue principale.

Le Conseil Municipal a en effet décidé de ne pas commencer de travaux sans avoir les financements. Il n'est pas question de faire travailler des entreprises locales sans pouvoir les payer.



Le dossier de demande d'aide auprès du Département a été déposé et est complet. Souhaitons qu'il soit traité rapidement.

# EXPRESSION

**Là-bas, au fond de la vallée...**

La jeune Loire, indomptée et sauvage  
Surgit de ses gorges, tel un cheval au galop,  
Se calme, prend ses aises, s'épanouit  
Pour flâner, avec bonheur, dans le village  
Avant de se faire la belle vers d'autres contrées.

**Là -bas au fond de la vallée,  
Goudet  
Un si beau village...**

Goudet, bijou précieux,  
Niché dans un écrin de verdure,  
Sublimé, protégé par le château, si haut, si beau,  
Surveillé par le rhino qui d'un oeil sommeille,  
Bercé par le murmure de la rivière et des  
Ruisseaux, animé par le concert des oiseaux.  
Habillé au printemps, dès les bourgeons éclatés,  
Les feuilles retrouvées, d'une  
Palette de tendres verts.

Illuminé du jaune d'or des genêts, éblouissant,  
Frisant l'insolence sur les versants gorgés de soleil.  
Enflammé au coeur de l'été, à sombrer pour quelques  
Heures dans une douce torpeur, avant le retour des baigneurs.  
Incendié à l'automne de tons d'ocre au rouge le plus ardent,  
Ornant dans une élégance nimbée de chaleur, bois et bosquets  
Environnants en harmonie avec les tons chauds du clocher.

Goudet, le coquet  
change de parure au fil des saisons....  
Jusqu'au manteau blanc de l'hiver dont  
Il se couvre frileusement.  
Déserté par nombre de touristes  
Et semi-permanents,  
Il garde ses fidèles et reste toujours vivant,  
Animé par le son des cloches qui marquent le temps  
Attendant patiemment le retour de tous dès les  
Prémices du printemps.



**Là-bas au fond de la vallée,  
Goudet...Un amour de village**

Chantal Bourrette

texte écrit avant le 13 JUIN 2017